Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 26 (1918)

Heft: 7

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel

LOTERIE POUR LE FONDS DE SECOURS

Comme nous l'avons dit dans le numéro de Mai de *La Croix-Rouge suisse*, la section de Neuchâtel de l'Alliance des gardes-malades organise pour le mois de septembre une loterie que le Comité a décidée dans le but d'augmenter les fonds destinés à venir en aide à des membres de la section momentanément privées de leur gain habituel. Une circulaire a été adressée aux gardes pour leur demander de collaborer activement à cette œuvre, en vendant des billets (carnets à souche de 20 exemplaires à 1 fr. par billet), en faisant ou en procurant des lots, des dons en espèces et en nature.

Jusqu'ici la vente se fait dans d'excellentes conditions, et la plupart des gardes ont mis leur point d'honneur à placer le plus grand nombre de billets possible (nous en connaissons qui, au début de juin, en avaient déjà vendu 40 !), mais nous demandons à *toutes* nos gardes et à *tous* nos infirmiers de faire leur possible pour mener à bien cette affaire, prouvant ainsi à leurs collègues — peut-être dans une situation moins enviable — leur esprit de solidarité et leur intérêt soutenu.

D'autres sections de l'Alliance sont arrivées de cette façon à se créer des ressources destinées aux membres malades ou privés de salaire, et nous sommes persuadés que la section de Neuchâtel sera bientôt à même, grâce à la collaboration de chacun de ses membres, d'augmenter dans de belles proportions son fonds de secours.

Les demandes de carnets de billets et les dons de toute espèce doivent être adressés à Sœur Cécile Montandon, directrice du Bureau, Parcs 14, à Neuchâtel. Qu'ils viennent nombreux ! *Dr Marval.*

Nouvelles de l'activité des sociétés

Cours de moniteurs samaritains à Genève. — D'après les renseignements et les rapports reçus, ce cours qui comprenait 19 participants, soit 13 dames et 6 messieurs, a très bien réussi, et il y a lieu de féliciter le directeur du cours, M. le Dr Lienhard, l'adjudant Jæger, et les élèves.

L'examen final, présidé par M. le Dr Bettex, président de la sous-section de La Tour de la Croix-Rouge vaudoise, a donné d'excellents résultats. L'examinateur a fait ressortir spécialement dans son rapport : le sérieux, le calme et la facilité d'élocution de tous les candidats — à des titres divers, cela va de soi — de sorte que les 19 participants ont pu recevoir leur diplôme de moniteur, avec la mention, « Bien, très bien, parfait », l'une même « avec félicitations ».

M. Rauber, président de l'Alliance des samaritains suisses, et M. Seiler, Vevey, membre du Comité central de cette association, assistaient à l'examen.

Voici, par ordre d'inscription, les noms des nouvelles monitrices : Mmes Jeannot, Neuchâtel ; Kissling, Boudry ; Gutknecht, Colombier ; Hæmmerli, St-Aubin ; Gessler, Neuveville ; Butticaz, Lausanne ; Meylan, Coppet ; Widmer, Coppet ; Roy, Nyon ; Ellès, Vevey ; Bétant, Genève ; Rappeyne, Genève ; Fuchs, Genève, et des nouveaux moniteurs : Martin, St-Aubin ; Stahler, Genève ; Mosimann, Moutier ; Blaser, Neuchâtel ; Houriet, Neuchâtel, et Guye, St-Blaise.

Genève, Section de la Croix-Rouge. — La section genevoise de la Croix-Rouge suisse nous a adressé dernièrement son rapport sur l'exer-

cice 1917. Présidée pour une nouvelle période administrative, par Mlle *Favre,* la gracieuse présidente de jadis, dont l'activité est illassable, le bureau du Comité est composé de M. *Maurice Dunant*, Mme *Wartmann-Perrot* et M. *Ls. Gazt.*

Les membres de la section genevoise, étaient au 31 décembre de l'année dernière, au nombre de 2568, en augmentation de 272 personnes sur l'exercice précédent. Dans son rapport annuel la présidente cite à l'ordre du jour une des adhérentes, qui, à elle seule a enrôlé plus de 60 nouveaux membres dans le courant de l'année, et la présidente ajoute: « Quel bel exemple à suivre! »

L'activité de la section a été — comme depuis le début de la guerre — très considérable: au Home des infirmières, travail soutenu; à la Commission du matériel, achats de toute nature, spécialement pour le service de la gare et les trains de grands blessés; à la Colonne de transports, 60 volontaires équipés et bien entrainés, qui ont fait 37 services de ravitaillement à la gare de Cornavin, et qui ont accompagné 12 convois de grands blessés. Présences nombreuses aux réunions de travail où il a fallu acheter pour plus de 16,000 fr. d'étoffes; à la gare, réception de 80 convois comprenant près de 25,000 rapatriés et internés. Pour la collecte nationale en faveur de la Croix-Rouge suisse, Genève a fourni en 1917, 18,877 fr. et 52,000 fr. depuis le début de la guerre.

Les dépenses totales de la section ont atteint 68,221 fr., tandis que les recettes ont été de 68,927 fr., laissant ainsi un léger boni d'exercice. Toutes nos félicitations à cette utile section qui, depuis le début des hostilités, a bien mérité de la patrie! D^r^ M^l^

Moutier, samaritains. — Nous avons un vif plaisir de constater l'excellent travail de notre section et les bons fruits de son labeur depuis l'automne dernier.

Le cours d'hiver 1917/1918 groupa un chiffre de 45 élèves, dont la fréquentation fut exemplaire et encourageante pour ses directeurs très dévoués; M. le Dr Neuhaus pour les leçons théoriques, M. le Dr Barth et M. Louis Mosimann, infirmier sous-officier, pour la pratique. Nous leur présentons nos sincères félicitations et nos plus chaleureux remerciements.

Le 27 janvier eut lieu l'examen final dont le résultat inattendu nous a valu des paroles très encouragentes de la part des experts M. Dr Geering de Reconvilier et M. Dr Beyler de Malleray. Le diplôme fut remis à tous les élèves, qui furent reçus dans la société.

Pour clôturer cette petite fête un goûter nous fut servi à l'Hôtel de la Gare, où M. Sautebain, notaire, nous remercia au nom de la Croix-Rouge. La musique, les chants, les récitals, nous égayèrent jusqu'à l'heure, ou chacun, content d'avoir rempli une bonne journée, rentra chez lui.

Le 10 février eut lieu l'assemblée générale. Nous renommons à l'unanimité notre vaillant président, M. Charles Brack, qui est le pionnier de la société depuis de longues années. Puisse ce témoignage de sympathie l'encourager dans sa noble besogne. Notre directeur, M. Louis Mosimann, est nommé vice-président, et Mlle Ivonette Kœnig secrétaire-caissière. Le poste de Crémines reste aux soins de Mlle Gossin, qui le gèrent depuis plusieurs années avec beaucoup de dévouement. Celui de Roches reste également à Mlle Vuilleumier, institutrice, et celui de Perrefitte est confié à Mlle Mökli, institutrice.

Une conférence prévue en mars n'eut malheureusement pas lieu manque de conférencier. En avril répétition générale.

Dimanche, 12 mai, nous fîmes un exercice en plein air à Perrefitte. Celui-ci n'a vraiment pas manqué de charme. Vingt-cinq blessés environs furent postés dans la forêt avant l'arrivée des samaritains. Ceux-ci à l'œuvre, les blessés furent pansés avec soin. Le terrain très raide en cet endroit, les broussailles et les pierres, rendirent quelque peu critique le moment des transports, surtout pour les grands blessés. Les brancards improvisés, les transports à bras de toute sorte intéressèrent fort les nombreux curieux qui se groupèrent autour du lazaret de campagne où les blessés furent déposés sur l'herbe tendre du pâturage.

Avant de se séparer, nous eûmes le plaisir de prendre le thé chez Mlle Stalder à Perrefitte, où l'on nous annonça que Mr Louis Mosimann se rendait á Genève pour y suivre le cours de moniteurs. Nous espérons qu'il nous en rapportera des enseignements agréables autant qu'instructifs. O. M.

Communications du Comité cantonal neuchâtelois. — La Jouruée cantonale a été fixée, par le comité de la section de la Chaux-de-Fonds, au *dimanche, 7 juillet;* le programme sera envoyé aux sections à temps, afin que ces dernières puissent faire le nécessaire pour venir nombreux dans la cité montagnarde, où nous savons que nous serons les bienvenus.

Encourageons-nous déjà maintenant, pour que cette journée laisse à chacun d'heureux souvenirs. Le président cantonal.

Réunion du Comité cantonal, le *dimanche, 19 mai*, à St-Aubin.

A la Béroche, le 14 avril 1918. — C'est par un temps superbe que je m'achemine vers St-Aubin, ce coin du canton si riant où déjà les cerisiers commencent à se couvrir de fleurs. Quel changement pour qui vient presque de la montagne. Avec le léger regret de quitter ce beau décor, nous nous acheminons du côté de la salle du café de tempérance où doit se passer l'examen du cours de samaritains de la Béroche.

35 participants, soit 29 dames et 6 messieurs se présentent pour passer l'examen; M. le Dr de Montmollin le dévoué directeur du cours qui a droit à toute la reconnaissance de ses élèves, et M. le Dr Roulet, président de la Croix-Rouge du district, qui a bien voulu nous honorer de sa présence, commencent de suite l'examen, car l'interrogatoire de 35 personnes et la confection des différents pansements prendront passablement de temps. Aux différentes questions posées, il est généralement bien répondu, et les pansements exécutés, le sont à la satisfaction de chacun. Nous avons cependant le sentiment que plus de précautions sont absolument nécessaires surtout dans les cas de fractures.

Après l'examen M. Marchand le dévoué président de la Béroche, remercie M. le Dr de Montmollin pour le dévouement qu'il n'a cessé de montrer pendant toute la durée du cours.

M. le Dr Roulet rappelle que notre pays fut le berceau de la Croix-Rouge et que de toutes nos forces nous devons chercher à développer toujours d'avantage cette utile institution.

Comme représentant du Comité central, je me permets d'attirer spécialement l'attention de tous les nouveaux samaritains sur la nécessité d'entrer dans une section de samaritains pour augmenter et mettre en pratique les connaissances acquises pendant toute la durée du cours.

Merci à chacun de l'accueil cordial qui me fut fait. E. S.

A la Chaux-de-Fonds. — Délégué pour représenter le Comité central et le Comité cantonal à l'examen final du cours de samaritains qui s'est donné à la Chaux-de-Fonds ce printemps, j'eus le plaisir de m'y rendre le samedi, 15 avril dernier.

Si l'organisation d'un tel cours représente toujours et quel que soit le nombre de participants, une somme considérable de travail et de dérangements pour la section organisatrice, lorsque avec plus de 100 élèves on arrive au résultat obtenu par nos amis de la Chaux-de-Fonds, j'appelle cela un tour de force, aussi je tiens à féliciter vivement la section de la Chaux-de-Fonds et me fais un devoir de remercier ici tous ceux qui ont coopéré a cette œuvre, en particulier MM. les Drs Jacot-Guillarmod et Secrétan et M. Albert Perret, directeurs du cours, de même que tout le Comité de la section, son président en tête.

Quoique parfois les réponses aient été un peu irréfléchies, résultat probablement d'un peu d'émotion, on sentait que chaque élève possédait tous les éléments nécessaires pour faire un bon samaritain. Aussi les délégués du Comité de la Croix-Rouge de district n'hésitèrent-ils pas à accorder le diplôme à tous les participants à l'examen, au nombre de 110 (87 dames, 23 messieurs).

Dans une petite allocution de circonstance, M. Rœmer, président de la section, montre ensuite aux nouveaux élus quels sont leurs devoirs et les invite à se faire recevoir membres actifs, ce qui leur donnera l'occasion d'augmenter leurs connaissances par les exercices pratiques en commun. Si je suis bien informé, près des $^2/_3$ ont demandé leur admission.

L'examen fini, une petite collation réunissait au buffet de la gare les examinateurs et les memhres masculins du Comité de la section et après quelques heures trop vite envolées je prenais congé de nos amis Chaux-de-Fonniers. Merci encore pour le charmant accueil.

P. Rt.

Colombier. Examens du cours de soins aux malades. — Le 1er juin 1918, à 2 h. 1/4, dans une salle « haute » du collège de Colombier, 24 élèves (pas un seul du sexe fort!) en sarreau blanc à croix rouge accueillent, sans trop d'émotion, le représentant de la Croix-Rouge suisse, M. le Dr Schinz, de Neuchâtel, celui des samaritains suisses, M. le Dr Bettex, de la Tour-de-Peilz, et le délégué de la municipalité de Colombier, M. G. L'Hardy. La galerie est formée de parents, de connaissances et d'amis assez nombreux. La soirée est magnifique, mais le but du cours est si sérieux que chacun en fait volontiers le sacrifice. Le Dr Roulet, directeur du cours, flanqué de ses deux adjudants, Mlle C. Roulet (une monitrice hors ligne, pensez un peu, elle a de qui tenir: descendante et sœur de médecin et puis un zèle....!) et M. Courvoisier (excellent moniteur aussi, quoique ce soir bien modeste et un tantinet songeur!) dirige l'examen et se prête même aux interventions de ses élèves avec une bonne grâce sans pareille. Je vous assure que ce ne fut pas superficiel du tout, cet examen, et que les élèves qui sortent d'un cours pareil doivent être déjà bien près de faire de bonnes gardes-malades. Rien ne fut simulacre, tout fut réalité: piqûre de caféïne, cataplasme, inhalation, irrigation pharyngienne, instillation de gouttes dans l'œil, retournage de paupière, sangsue, maillot, appareil plâtré même. Et les définitions..... le Dr Roulet a l'air d'y tenir et il a raison; comment en effet comprendre le médecin à demi-mot, si la garde confond « dérivation » avec « révulsion », « médication interne » avec « médication externe », faute d'avoir dans l'esprit une définition nette des choses...?

Une chose très curieuse nous a frappé dans tous les examens auxquels nous avons assisté, aussi bien ailleurs qu'à Colombier: c'est la difficulté pour les élèves à comprendre la circulation du sang, aussi en tirerai-je la conclusion que nous médecins nous devons chercher à la rendre plus compréhensible et peut-être à la démontrer avec des appareils spéciaux que chacun de nous devrait s'ingénier à trouver.

L'examen dura trois bonnes heures. Le verdict des experts fut très favorable. 24 élèves sur les 24 présentes obtinrent le diplôme. Les Drs Schinz et Bettex félicitèrent vivement directeur, moniteurs et élèves et les remercièrent de la part de la Croix-Rouge et des samaritains suisses pour l'avancement qu'ils procurent ainsi à la belle cause du secourisme. — Un gentil thé, offert et servi par les samaritains de Colombier, et de jolis vers de Mlle Darbre clôturèrent cette intéressante soirée.

La censure nous permet de dire que tout le monde rentra tranquillement chez soi vers les minuit. Dr M. Bettex.

XIe assemblée des délégués romands à Colombier. — La XIe assemblée des délégués des sections romandes de samaritains eut lieu le 2 juin 1918, à 10 h. 30 du matin, dans une des salles de théorie de la nouvelle caserne de Colombier.

M. Rœmer préside l'assemblée. Il présente les excuses et les souhaits de bonne réussite de M. le Dr de Marval, empêché d'assister à cette réunion. Le président regrette l'absence de M. le Dr de Marval; celui-ci sait si bien diriger les débats, conseiller et encourager les délégués et leur faire passer d'agréables matinées, grâce à l'esprit et à l'humeur qu'ils lui connaissent tous. Malgré les difficultés de communications, le grand nombre des participants à l'assemblée prouve l'intérêt et l'utilité des journées romandes.

Au nom de la section de Colombier, M. Aegerter, président, souhaite une cordiale bienvenue aux délégués. Sont présents 34 délégués, représentant 17 sections. A la demande de quelques délégués, le procès-verbal de l'assemblée de 1917 est lu et adopté.

M. Seiler apporte les salutations du Comité central, ainsi que celles du président central, M. Rauber. Puis il passe en revue les différents points de l'ordre du jour de l'assemblée générale d'Olten. Pour remplacer un des membres représentants au Comité central, M. le Dr de Marval, par la voix du président, propose MM. Blaser, Walther et Rœmer. Au nom du Comité cantonal neuchâtelois, M. Marchand, président, propose M. Rœmer. La section de Neuchâtel aimerait être représentée au Comité central en la personne de M. Walther. Après une vive discussion, dans laquelle prennent tour à tour la parole MM. Aeschlimann, Voumard, Marchand et Blaser, M. Rœmer est nommé membre du Comité central par 15 voix sur 17. M. Seiler, réélu à l'unanimité, continuera, avec l'aide de M. Rœmer, à soutenir le Comité central dans sa tâche immense et difficile pendant une nouvelle periode de trois ans.

Personnel enseignant pour cours de soins aux malades. M. Braillard (Berne), Mlle Probst (St-Blaise), M. le Dr Bettex (La Tour-de-Peilz) demandent que seules des gardes-malades ayant suivi un cours d'enseignement puissent fonctionner comme monitrices pour cours de soins aux maladns. M. Seiler indique le but que se propose le Comité central: Former un person-

nel enseignant qui puisse être envoyé en Suisse romande aussi bien qu'en Suisse allemande, pour favoriser ces cours. M. le président propose ensuite de nommer un mandataire qui présentera les desiderata des sections romandes à l'assemblée générale d'Olten. Mlle Probst est nommée délégué officiel.

Déjà discutée à Ste-Croix, la question *cotisations* payées dans les différentes sections romandes est reprise après la lecture du rapport présenté par la section de Colombier. La proposition de faire payer une cotisation uniforme dans toutes les sections ne trouve pas d'écho. Liberté complète est laissée aux sections de réclamer les cotisations qui leur paraissent nécessaires.

M. Seiler recommande vivement la propagande en faveur de la Croix-Rouge, meilleur soutien des sociétés de samaritains.

D'accès plus facile que Genève, *Yverdon* est choisi comme lieu de la prochaine assemblée romande en 1919, si l'assemblée de l'Alliance à Olten a lieu; en 1920, si celle de 1919 est supprimée.

M. Magnenat demande que la journée des moniteurs soit maintenue en 1919. *St-Blaise* est proposé et choisi pour cette journée.

Par télégramme, M. Rœmer exprime à M. le Dr de Marval les regrets de l'assemblée et ses sentiments respectueux.

L'assemblée rejette la proposition de la section de Neuchâtel de supprimer le bureau qui dirige les assemblées romandes. Ce bureu n'existe que nominativement; il assure le bon fonctionnement de ces assemblées. Pour terminer, M. Braillard remercie chaleureusement M. Rœmer de la manière distinguée dont il a conduit les délibérations. — Séance levée à 12$^1/_2$ heures.

Grâce à l'autorisation accordée par le commandant de place, les délégués eurent l'occasion de visiter plusieurs locaux de la caserne.

Après un excellent repas servi à l'Hôtel de la Couronne, les participants terminèrent la journée par une charmante course au Champ-du-Moulin par les gorges de l'Areuse. B. G.

Samaritains de la Tour-de-Peilz. *Course-exercice au Cubly, 9 juin 1918.* — 7 heures viennent de sonner à l'église de La Tour. Le temps ne pourrait être plus radieux, le ciel plus bleu, le soleil plus brillant; aussi les samaritains qui s'apprêtent à escalader les pentes du Cubly, s'acheminent-ils avec entrain vers le vieux clocher, lieu du rendez-vous des participants à cette course-exercice, c'est-à-dire des bons marcheurs. Les autres, moins ingambes ou peut-être plus paresseux, prennent le Vevey-Chamby, où l'on attendra ceux qui monteront *pedibus cum jambis*. Quel enchantement que cette promenade matinale! Aussi est-on tout étonné d'arriver déjà à Chamby, où la petite troupe se trouve sensiblement agrandie: au total 40 personnes. L'on continue tout tranquillement, l'on traverse des prés émaillés de jolies fleurettes qui ont le parfum et le beau coloris de la montagne, et un peu après 11 heures on atteint le sommet. Après avoir admiré les ruines de la Tour de Saleusex, l'on trouve un joli coin, avec vue superbe sur les Rochers de Naye et Jaman, et tout à nos pieds cette perle sans prix, notre bleu Léman, où l'on s'installe pour dîner, du produit des sacs. Après, rapport très intéressant de M. le Dr Bettex, délégué à l'assemblée des samaritains romands à Colombier. — Puis l'exercice commence. La supposition était la suivante: Après le pique-nique, des jeunes filles étaient surprises par l'écroulement d'une des murailles de la Tour de Saleusex et trois d'entre elles grièvement blessées. Il s'agissait de les panser, ce qui fut fait de suite, puis de les transporter à bras jusqu'à la gare de Sonloup. Des relais sont échelonnés le long du parcours. C'est autre chose de faire les transports à la plaine, sur une route bien unie, qu'à la montagne, par un sentier qui ignore jusqu'au nom du rouleau compresseur et qui, par cela même, a gardé son charme agreste et paisible. Je vous disais donc que le sentier n'était pas précisément facile: tantôt la pente était raide à gravir, tantôt, au contraire, la descente est rapide et le chemin entravé par des branches de sapin, et pourtant nous devons éviter des secousses à nos blessés, car de fractures simples nous ne voulons pas faire des fractures compliquées. Mais les samaritains doivent savoir se débrouiller et ils ne se laisseront pas arrêter par quelques difficultés qui serviront à développer l'esprit d'initiative qui doit caractériser tout samaritain digne de ce nom. Nous voici à Sonloup avec nos 3 blessées qui, grâce aux bons transports, n'ont pas souffert du voyage. — Un temps de repos que l'on emploie à se sustenter; puis vient la critique, faite par M. le Dr Bettex, qui trouve les transports bien exécutés. L'heureuse troupe prend le chemin du retour, devisant et chantant, chantant surtout; les plus beaux de nos chants patriotiques et les plus entraînantes de nos chansons populaires eurent chacun leur tour jusqu'à la Tour-de-Peilz, où tout le monde regagnait ses pénates à 20 heures. Journée lumineuse où une gaîté de bon aloi ne cessa de régner et dont chacun garde un souvenir inoubliable. S. R.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)